


Commune rencontrée :	Bainchtun		
Date de la rencontre :	07/07/2016	Lieu de la rencontre :	Mairie de Bainchtun
Participants à la réunion :	M. Bourgeois, Maire M. Dachicourt, adjoint au Maire Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie		
Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements de la Liane: La commune de Bainchtun n'est pas concernée par les débordements de la Liane. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements des affluents : M. Bourgeois nous a précisé que la commune est touchée par les débordements du ruisseau Berthenlaire notamment aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pont Courgain sur la Route des Desvres : la maison située au N°45 est inondée lors de forts orages (1.80 m dans le sous-sol en novembre 2014). • Rue Courgain : M. Bourgeois nous a parlé des débordements du ruisseau lors de chaque gros orage, ce qui survient, d'après lui, environ 6 fois par an. Il nous a signalé que le garage de la maison N°4 rue du Courgain a déjà été inondée. M. le Maire a précisé qu'en amont de ce secteur, le bassin de l'Ermitage a été réalisé. Celui-ci a surversé lors de la crue de novembre 2014. Concernant le ruisseau de la Corette, M. Bourgeois nous a signalé : <ul style="list-style-type: none"> • Une capacité insuffisante d'un ouvrage de franchissement au droit de la Route des Desvres, ce qui provoque des débordements du ruisseau en amont de cet ouvrage (en rive droite). • Des débordements constatés au niveau du Chemin du Moulin/rue du Boudoir dans la propriété de M. FOURCROI. Ces inondations se produisent environ 1 fois par an. Mr le Maire nous a précisé que M. Fourcroi pourra nous fournir plus de détails sur les inondations impactant la commune car son activité est directement affectée par les débordements du ruisseau. Nous le contacterons pour préciser le fonctionnement hydraulique qui sera détaillé dans la synthèse communale. M. le Maire nous a informés que le SYMSAGEB a des éléments plus précis concernant les inondations observées sur la Route des Desvres. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Ruissellement : M. Bourgeois a remarqué des problèmes d'inondation liés au ruissellement sur les secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Rue Berthenlaire, en aval de la traversée sous la Route des Desvres. Les eaux ruissellent sur les cultures situées au sud de la route de Desvres, sont concentrées au niveau de la traversée de cette route puis s'écoulent entre les habitations de la rue Berthenlaire avant de rejoindre le ruisseau du même nom. • La maison N°1 rue Bertenlaire a été inondée en 2014 par des eaux de ruissellement provenant de la route de Desvres. Des travaux ont été réalisés depuis pour solutionner ce problème. • Rue d'Echinghen (Route de Baichtun) : M. le Maire nous a signalé que plusieurs maisons 			

situées dans la rue d'Echinghen sont menacées par les eaux de ruissellement provenant des prairies situées à l'arrière des habitations. L'une de ces maisons a été inondée en 2014 : l'eau était alors montée de 50 cm (l'eau traversait le garage).

- rue de la Bouverie : une maison (n°12) a eu sa cave ainsi qu'une partie de la cour inondées en novembre 2014. Aucun dysfonctionnement n'a été observé sur ce secteur depuis qu'un fossé a été aménagé en bordure de la voirie.
- Rue de Questinghen : des problèmes d'inondation liés aux eaux de ruissellement provenant de la forêt située au sud-est ont été indiqués par M. le Maire.

Les axes de ruissellement principaux sur la commune ont été précisés par M. le Maire et reportés sur les plans.

Discussions et questions relatives aux enjeux :

M. Bourgeois nous a précisé que tous les enjeux présents sur la commune ont été bien localisés sur la carte

Discussions et questions relatives aux projets:

M. Bourgeois nous a informés d'un projet de ZAL sur la Rue Macquinghen. Il nous a signalé sur la carte quelques terrains constructibles situés sur cette même rue (près de la limite communale avec La Capelle). M. le Maire nous a également parlé d'un projet de STEP mené par la CAB (rue de Questinghen).

Un projet de ZAC sur la route de Desvres a également été évoqué par M. le Maire. Ce projet, qui représente la création de 100 logements, a été étudié avec un plan de gestion des eaux qui comprend notamment la réalisation de 3 bassins de rétention.

Autres :

M. le Maire a indiqué l'existence des bassins de rétention : L'Ermitte, le bassin des barges naturelles (au pied du mont Lambert), et le bassin de Tournes.

M. Bourgeois nous a précisé un problème de débordement du réseau EP constaté au droit de la rue du Boudoir le 23 juin 2016.

M. le Maire a indiqué par ailleurs que les berges du ruisseau de la Corette sont entretenues par la commune.

Documents transmis et à transmettre :

M. Bourgeois nous a fourni le formulaire complété.